



Le Conseil communal a l'honneur de convoquer, selon l'article 9 du Règlement du Conseil général de la commune de Montagny, les membres élus du Conseil général pour la séance constitutive de ce dernier :

- **Le mardi 26 mai 2026 à 20h00**
- **Au Centre scolaire et sportif de Cousset**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Constitution du nouveau Conseil général
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2026
3. Divers

Montagny-la-Ville, le 8 mai 2026